

POLITIQUE, LITTÉRATURE, SCIENCES, INDUSTRIE, COMMERCE.

L'ÉCHO SAUMUROIS

Paraissant les Mardis, Jeudis et Samedis,

JOURNAL D'ANNONCES JUDICIAIRES, INSERTIONS LÉGALES ET AVIS DIVERS.

BUREAU: PLACE DU MARCHÉ-NOIR.

PRIX DES ABONNEMENTS:

Un an, Saumur.	18 fr. » c. Poste,	24 fr. » c.
Six mois.	10 »	13 »
Trois mois.	5 25	7 50

L'abonnement continue jusqu'à réception d'un avis contraire. — Les abonnements demandés, acceptés ou continués, sans indication de temps ou de termes seront comptés de droit pour une année. — L'abonnement doit être payé d'avance. — Les abonnements de trois mois pourront être payés en timbres-poste de 20 cent., envoyés dans une lettre affranchie.

Gare de Saumur (Service d'hiver, 8 novembre).

DÉPARTS DE SAUMUR VERS NANTES.

3 heures 09 minutes du matin,	Poste.
9 — 02 — —	Omnibus-Mixte.
1 — 33 — —	soir, Omnibus-Mixte.
4 — 13 — —	Express.
7 — 22 — —	Omnibus-Mixte.
9 h. soir (pour Angers seulement),	Omnibus.

DÉPARTS DE SAUMUR VERS PARIS.

3 heures 03 minutes du matin,	Mixte.
8 — 35 — —	Omnibus-Mixte.
9 — 50 — —	Express.
12 — 38 — —	Omnibus-Mixte.
4 — 44 — —	soir, Omnibus.
10 — 30 — —	Poste.

Le train d'Angers, qui s'arrête à Saumur, arrive à 6 h. 43s.

PRIX DES INSERTIONS:

Dans les annonces	20 c. la ligne.
Dans les réclames	50 —
Dans les faits divers	50 —
Dans toute autre partie du journal.	75 —

RÉSERVES SONT FAITES: Du droit de refuser la publication des insertions reçues et même payées, sauf restitution dans ce dernier cas; Et du droit de modifier la rédaction des annonces.

ON S'ABONNE A SAUMUR,

AU BUREAU DU JOURNAL, place du Marché-Noir, et chez MM. GRASSET, JAVAUD et MILON, libraires.

Chronique Politique.

La note suivante a été adressée aux journaux par le comité du parti conservateur:

COMITÉ CENTRAL DU PLÉBISCITE DE 1870.

Paris, rue de Rivoli, n° 182.

Liberté et Révolution sont en présence. L'une et l'autre ont déployé leurs lignes de bataille et leurs drapeaux.

Sur le drapeau de la Liberté est écrit: *Oui*.

Sur le drapeau de la Révolution est écrit: *Non*.

Il importe au triomphe en France de la liberté durable que le plébiscite de 1870 réunisse le plus grand nombre possible de voix.

C'est cette pensée qui a formé ce faisceau: *Comité central du plébiscite de 1870.*

Institué sans esprit exclusif, et ne relevant que de lui seul, le Comité fait appel au concours de tous ceux qui pensent que de toutes les économies qu'un pays puisse faire, la plus considérable est l'économie d'une révolution.

Présidé par M. le duc d'Albuféra, son premier acte a été d'élire une commission exécutive composée de cinq membres, lesquels sont:

- MM.
- L'amiral Bouët-Willamez, sénateur;
- Le vicomte de La Guéronnière, sénateur;
- Le comte Frédéric de La Grange, député;
- Clément Duvernois, député;
- Emile de Girardin.

Un local a été loué rue de Rivoli, n° 182. Un compte a été ouvert au Comité central du

Plébiscite de 1870, dans les bureaux du Crédit foncier de France, rue des Capucines, qui recevra le montant des souscriptions.

L'aspect des journaux parisiens n'a point changé et ne variera vraisemblablement point d'ici à plusieurs jours encore: leurs colonnes sont envahies — envahissement bien naturel — par la politique intérieure.

Le seul fait étranger qui nous paraisse mériter, pour le moment, de fixer l'attention de l'observateur politique, est le conflit survenu en Espagne entre le clergé et les pouvoirs publics.

Le lecteur se rappelle qu'un décret du gouvernement espagnol, daté du 17 mars dernier, avait imposé au clergé l'obligation de prêter serment à la Constitution.

Dès le 16 septembre 1869, M. Becerra, alors ministre d'Etat à Madrid, avait adressé au cardinal Antonelli une déclaration écrite portant que le gouvernement n'entendait pas exiger de l'épiscopat espagnol qu'il jurât quoi que ce fût de contraire à la loi de Dieu et de l'Eglise. La plupart des évêques d'Espagne se trouvant réunis à Rome pour le concile, le saint-siège leur a communiqué cette déclaration en les invitant à lui faire connaître leur sentiment.

Le résultat de la réponse des évêques a été la défense intimée par la cour de Rome au clergé d'Espagne, de prêter serment à la Constitution.

Aujourd'hui, les correspondances espagnoles annoncent qu'un grand nombre de prêtres refusent de se soumettre à l'obligation légale du serment constitutionnel.

Les journaux de la Péninsule conseillent au gouvernement de procéder avec modération contre les récalcitrants. Le gouvernement leur aurait donné un délai pour se décider avant de recourir à la sévérité de la loi.

Cet incident est on ne peut plus regrettable, car il ouvre une source nouvelle de complications et de difficultés.

Le général Baldrich, qui a réprimé l'émeute de Gracia, va, disent quelques feuilles espagnoles, recevoir le titre de comte de Gracia. Le général Gaminde sera décoré de la grand-croix de Saint-Ferdinand.

C'est aujourd'hui que le duc de Montpensier doit se rendre à Séville, pour obéir à la sentence du conseil de guerre. Le duc est allé faire une visite d'adieu au régent et au ministre de la guerre, et il a reçu la visite de plusieurs personnages d'importance.

Quelques journaux de Madrid protestent contre la décision récente du ministre des finances, qui a pour objet de faire frapper en Belgique la monnaie d'or d'Espagne pendant 10 ans. *El Tiempo* affirme que le représentant de la maison belge est déjà arrivé, et qu'il a eu de longues conférences avec M. Figuerola. *L'Esperanza*, commentant les actes du ministre, croit pouvoir dire qu'il y a quelque chose de plus grave qu'une crise ministérielle, car le régent aurait quitté la régence avant la saison des chaleurs.

La *Correspondance du Nord-Est* publie la dépêche suivante, qui vient confirmer les renseignements que nous avons donnés, il y a quelques jours, sous réserves:

« Vienne, 15 avril. — La seconde note que le comte Daru vient d'envoyer à Rome a été préalablement communiquée à Vienne.

» Notre cabinet s'est engagé à l'appuyer, comme il l'a fait lors de la première démarche du cabinet des Tuileries auprès du saint-siège.

» Le comte de Trauttmansdorff vient de recevoir des instructions à cet effet. »

Les nouvelles d'Autriche sont toujours aussi peu rassurantes: la crise ministérielle n'aboutit pas. Le comte Potocky n'a pas encore réussi à constituer son cabinet. Du reste, on est persuadé que, s'il y réussit, son œuvre sera tout-à-fait provisoire. On compte sur une prochaine dissolution du parlement et des diètes, et l'on ne croit pas à une organisation définitive du ministère avant les nouvelles élections.

L'horizon n'est pas bien clair non plus du côté de la Roumanie. Le prince Charles y rencontre de sérieuses difficultés.

L'agitation contre les institutions militaires prussiennes introduites en Roumanie, augmente chaque jour. On est aussi très-irrité contre un Prussien, M. Strausberg, qui a entrepris plusieurs lignes de chemins de fer dans ce pays.

Un démocrate allemand, M. Beled, député de la confédération du Nord, vient de quitter Berlin, en informant ses électeurs du peu de résultats obtenus. « Demain, dit-il, je quitterai Berlin; il est regrettable de perdre autant de temps et d'argent qu'on en perd ici. Les séances sont si peu fréquentées, les débats sont si puérils, que les députés sont

l'enveloppa d'un tel regard de mépris qu'il fut contraint de baisser les yeux.

« Mais vous d'abord, monsieur, à quel titre figurez-vous dans cette triste revendication? Je connais la liste de tous ceux qui croient avoir à se plaindre de mon père, et je n'ai jamais vu figurer votre nom... »

— Le mien, c'est possible; mais celui de dix autres dont j'ai racheté les créances. Voici mes titres parfaitement en ordre. »

Et l'ex-avoué déposa sur la table une liasse de dossiers dans des enveloppes et sous des rubans de couleurs tendres. Il y avait tout un côté pastoral dans cet excellent M. Bonami.

Bouquaille à son tour s'avança, et, tirant de sa veste un de ces vieux actes jaunés comme on en retrouve en toute poche normande:

« J'y suis pour mille pistoles, dit-il, sans compter les intérêts. Quant à mon fils, quant à sa mère... »

Thérèse l'interrompit:

« Oh! je sais!... je sais!... vous représentez ici le désespoir, la folie, la mort... et tout ce que vous auriez voulu; oui, je vous l'aurais donné... Là, dans ces papiers rachetés à vil prix, je devine aussi bien des larmes, bien des ruines, bien des misères... Mais cet homme qui est là-bas, qui me regarde avec tant de haine, quel est son nom? que représente-t-il ici? »

En frémissant, Mlle Bridot désignait le Sanglier.

« Moi? répondit-il de sa voix enrouée, qui je suis? Eustache Gorju... Ce que je représente? le bagne! Ah! c'est ainsi... J'étais un laborieux ouvrier, comptant bientôt m'établir, grâce à mes petites économies. Imbécille! je les avais confiées au Bridot. Il m'en a fait tort! Pour me consoler, j'ai bu! Pour boire encore, j'ai volé! Un jour peut-être on me verra sur l'échafaud! ce sera la faute de votre père! ce sera la vôtre! »

Thérèse retomba, comme écrasée par cette dernière révélation, en jetant un cri d'horreur.

A ce cri répondit au-dehors l'aboïement d'un chien. Bonami, Gorju, Bouquaille, Bayador lui-même, firent un mouvement d'effroi, prêtèrent anxieusement l'oreille.

A deux reprises différentes l'aboïement se renouvela; la dernière, tout près du vieux moulin, presque à la porte.

« Bob! s'écria Thérèse, c'est Bob! il aura retrouvé ma trace! »

— Et sans doute, ajouta l'ex-avoué, déjà tout tremblant de peur, il va nous attirer sur les bras tous ceux qui sont à votre recherche. Ah! maudite bête! S'il continue ce vacarme, nous sommes perdus. »

Mais déjà le Sanglier s'était élancé sur un fusil.

« Ayez pas peur! dit-il, l'animal n'aboiera pas longtemps. »

Il disparut dans la première pièce, et bientôt on en

entendit une détonation.

Puis un dernier aboïement, un hurlement de douleur.

Et, de nouveau, le silence.

Thérèse avait voulu protester, faire un mouvement en faveur du pauvre Bob; mais les deux autres bandits lui barrèrent le chemin. Elle dut retomber assise, fermant les yeux, se bouchant les oreilles.

« Hâtons-nous! reprit Bonami en se précipitant vers les papiers qu'il éparpilla d'une main convulsive, hâtons-nous... signez! »

— Non! répondit Thérèse.

— Signez-vous? » s'écria Gorju.

Il venait de recharger son fusil, il en dirigeait le canon vers elle.

« Non! répéta-t-elle avec le même calme.

— Eh bien, tant pis! A défaut d'argent, du sang! »

Mais le marquis, s'élançant sur le misérable, détourna l'arme qui menaçait Thérèse.

En ce même instant un coup violent retentit à la porte du moulin.

Les trois bandits redevinrent immobiles.

« Ouvrez! » crièrent au milieu du silence les voix haletantes de Raymond, de Yauquelin et de Jacquemart.

Puis les coups recommencèrent, ébranlant, entamant la vieille porte de chêne. C'étaient des coups de crosse de fusil, des coups de hache.

FRUILLERON. 16

LA MAJORITÉ DE MADEMOISELLE BRIDOT,

Par CH. DESLYS.

(Suite et fin.)

L'idalgo fut saisi par la logique de ce raisonnement. Il se retourna vers Thérèse.

Depuis le commencement de cette scène, elle s'était laissée retomber sur une chaise, et, le coude sur le dossier, le front dans sa main, indifférente en apparence, elle restait immobile.

« Mademoiselle, lui dit le marquis, voyons, puisqu'il ne s'agit que d'une affaire d'argent... et le chiffre ne peut pas en être bien considérable... je crois que nous ferions bien de céder... »

— Jamais! répondit froidement Thérèse, on n'obtiendra rien de moi par la menace et la violence, jamais!

— Laissez-nous d'abord constater nos droits, intervint cauteleusement Bonami; nous aviserons ensuite aux moyens de vous les faire reconnaître.

— Il n'en existe que deux, répliqua-t-elle fièrement: la persuasion, la pitié. »

— Puis tout-à-coup, se tournant vers Bonami, elle

persuadés de leur insignifiance. On est certain d'en rencontrer plus dans les restaurants et les cabinets de lecture qu'à la chambre. Ils ne se dérangent qu'au moment du vote. — Triste spectacle ! »

On écrit de Vienne, le 14 avril :

« La Tages Presse apprend de bonne source que le programme du nouveau cabinet porte ceci en substance :

« Aussitôt que le projet relatif aux concessions à faire à la Gallicie, à l'extension d'autonomie à accorder aux autres pays et à la réforme parlementaire sur la base libérale du suffrage direct sera prêt et qu'il aura reçu l'approbation préalable de l'empereur, le gouvernement convoquera les chefs de tous les partis et leur présentera ce projet.

« Dans le cas seulement où l'entente ne s'établirait pas, le gouvernement dissoudra les Diètes et le Reichsrath, et fera appel au peuple. »

En Angleterre, l'esprit public semble rassuré sur la situation de l'Irlande. C'est à tort qu'on a cru à un complot organisé ; lorsque le Parlement aura voté le bill sur les terres, on espère que l'apaisement sera complet.

Correspondance particulière de l'Echo saumurois.

Paris, le 17 avril 1870.

Prenons-en notre parti : la crise ministérielle est réduite à la retraite de MM. Buffet et Daru.

Il importe, à présent, de ne point se lamenter, de ne point raisonner tristement sur ce qui aurait pu être, mais d'user de ce que nous avons.

A qui servirait, du reste, une opposition systématique d'autant plus dangereuse qu'elle partirait d'où elle ne pourrait être attendue ? A rien, évidemment, sinon à créer des difficultés plus grandes encore, où la liberté, ce but de nos efforts, loin de gagner quelque chose, risquerait au contraire de tout perdre.

Puisqu'il faut voter le plébiscite, tâchons du moins qu'il soit bien voté, que le pays comprenne tout-à-fait le sens et la portée des questions soumises à son vote.

Le gouvernement dira : les oui signifieront l'acceptation du nouveau régime parlementaire contenu dans la Constitution de 1870 ; les non signifieront le retour pur et simple à la Constitution de 1852.

Mais le pays traduira d'une autre manière. Supposez un tout petit instant que les non soient en majorité ou que la majorité des oui soit dérisoire ; que fera-t-on ? Restaurera-t-on la Constitution de 1852 ? Allons donc ! les plus réactionnaires n'oseraient en donner le conseil, les plus audacieux n'oseraient l'exécuter. Le passé ne se refait pas ; on l'imite quelquefois, mais ce n'est qu'une imitation.

Le pays traduira donc ainsi : oui ! c'est la liberté avec l'Empire ; non ! c'est la destruction de l'Empire par la Révolution violente.

Nous ne disons pas la liberté par la révolution, parce que la liberté serait la première immolée dans les violences d'un renversement. La liberté ne peut pas s'établir, et ne s'est jamais vraiment établie par le triomphe d'un parti ; elle n'a jamais été une œuvre d'exclusion, mais une œuvre d'apaisement et de conciliation. Il ne faut pas une victoire, renversant les uns pour élever les autres, il faut un accord.

Mais avant d'être définitif, cet accord peut être long, laborieux, pénible, attristant quelquefois. Aussi ne demande-t-il pas de surprises et moins encore de méprises. C'est pour cela qu'il ne faut pas s'imaginer que l'harmonie existe dans les idées, si quelques hommes, auparavant divisés, se sont plus ou moins hypocritement donné la main.

Aussi bien, ayant démasqué des manœuvres compromettantes pour la liberté et regretté la scission qui a éloigné deux ministres des plus sympathiques, nous devons, pour l'amour même de la liberté qui souffrirait cruellement d'une crise plus profonde, nous devons, soit avant soit après le plébiscite, conserver notre appui au ministère, oublier les dissidences et ne considérer que l'œuvre commune. Nous devons, surtout avant le plébiscite, soutenir le ministère afin de lui laisser la possibilité de se réorganiser d'une manière durable, dès que la nation se sera prononcée.

Ce n'est pas sans motif que nous avons signalé l'interprétation que l'on ne manquera pas de donner aux formules plébiscitaires. La gauche, dans sa réunion du 15, s'est chargée de nous en fournir la preuve. La réunion a été très-divisée, mais d'une façon fort inégale. MM. Ernest Picard et Kératry conseillaient l'abstention ; MM. Gambetta et Arago ont au contraire soutenu qu'il faut voter et voter non énergiquement, en donnant au vote ce sens : Nous ne voulons plus de l'Empire. Après une longue discussion, une grande partie de l'assemblée a couvert d'applaudissements MM. Gambetta et Arago, tandis que les abstentionnistes n'ont rallié qu'un petit nombre de partisans.

Nous avons donc dit vrai, tout-à-l'heure. C'est à tous les organes libéraux de l'opinion publique de faire comprendre l'importance et la signification du vote plébiscitaire : La liberté grandira-t-elle dans la paix ou périra-t-elle dans les troubles. C'est toute la question.

On annonce que le gouvernement et la commission du sénatus-consulte se sont mis d'accord, pour supprimer la définition des catégories désignées au choix de l'Empereur pour la composition du Sénat.

On a reconnu que cette définition entraîne-

rait plus d'inconvénients que d'avantages, et conduirait, dans certains cas, à d'inévitables injustices.

Vendredi, à la réunion du centre gauche, le débat a été des plus vifs.

M. Latour du Moulin a exposé les raisons qui, suivant lui, devaient amener un accord commun avec le centre droit, pour soutenir le plébiscite ; il a rappelé que, lorsque le sénatus-consulte a été présenté, le cabinet tout entier en avait accepté la responsabilité, quoiqu'il contint l'article 15 ; il a ajouté qu'à la suite des dernières interpellations le centre gauche avait concouru au vote de confiance donné au ministère ; il a dit enfin que le plébiscite était un grand acte national et que les députés qui représentent plus particulièrement le sentiment libéral, ne pouvaient ni s'en isoler, ni s'en séparer.

Ces considérations ont été combattues par divers membres, et la motion de M. Latour du Moulin n'a pas été acceptée.

M. Buffet assistait à la séance, qui s'est terminée par la dissolution effective du centre gauche, comme groupe parlementaire obéissant à une discipline commune.

PLÉBISCITE DU 20 DÉCEMBRE 1851.

Recensement général des votes.

	OUI.	NON.
Ain	81.819	5.472
Aisne	157.062	5.585
Allier	70.450	1.358
Alpes (Basses)	"	"
Alpes (Hautes)	24.745	1.655
Ardeche	67.053	5.158
Ardenes	75.248	3.865
Ariège	53.930	2.479
Aube	73.427	3.900
Aude	57.660	10.214
Aveyron	85.351	2.171
Bouches-du-Rhône	51.288	12.755
Cavados	108.753	5.688
Cantal	40.472	1.377
Charente	94.746	4.120
Charente-Inférieure	114.343	6.503
Cher	67.827	2.486
Corrèze	59.838	4.022
Corse	51.876	378
Côte-d'Or	88.427	12.854
Côtes-du-Nord	109.195	2.855
Creuse	54.518	3.048
Dordogne	112.790	5.729
Doubs	60.125	3.695
Drôme	63.799	10.279
Eure	103.310	8.376
Eure-et-Loir	66.782	6.515
Finistère	74.683	4.053
Gard	70.329	18.949
Garonne (Haute)	93.414	12.343
Gers	64.449	8.588
Gironde	123.110	15.252

Hérault	60.356	14.317
Ille-et-Vilaine	71.792	3.626
Indre	58.948	3.493
Indre-et-Loire	77.952	4.399
Isère	114.501	12.637
Jura	61.656	8.548
Landes	62.061	2.409
Loir-et-Cher	55.965	5.293
Loire	78.783	7.917
Loire (Haute)	49.315	1.943
Loire-Inférieure	62.094	5.231
Loiret	74.900	5.076
Lot	65.585	4.253
Lot-et-Garonne	79.576	7.909
Lozère	27.668	2.222
Maine-et-Loire	105.880	5.995
Manche	119.791	4.369
Marne	92.076	5.202
Marne (Haute)	67.106	3.646
Mayenne	76.187	3.748
Meurthe	101.943	5.136
Meuse	81.049	2.927
Morbihan	55.317	3.619
Moselle	93.414	3.783
Nièvre	74.556	1.698
Nord	224.173	15.918
Oise	103.393	4.699
Orne	104.820	3.837
Pas-de-Calais	155.691	6.468
Puy-de-Dôme	128.436	2.359
Pyrénées (Basses)	83.474	4.158
Pyrénées (Hautes)	54.555	2.046
Pyrénées-Orientales	27.754	3.417
Rhin (Haut)	105.842	9.544
Rhin (Bas)	93.810	5.896
Rhône	102.359	21.844
Saône (Haute)	81.469	2.863
Saône-et-Loire	106.924	8.287
Sarthe	108.839	7.994
Seine	197.091	96.511
Seine-Inférieure	162.332	13.435
Seine-et-Marne	84.102	5.192
Seine-et-Oise	115.268	8.652
Sèvres (Deux)	73.419	2.697
Somme	147.550	3.948
Tarn	66.988	6.931
Tarn-et-Garonne	49.927	4.641
Var	62.824	4.343
Vaucluse	40.764	6.898
Vendée	56.214	2.493
Vienne	68.790	4.133
Vienne (Haute)	55.267	4.902
Vosges	93.460	3.756
Yonne	92.049	7.839

	OUI.	NON.
TOTAL	7.115.420	592.520
Armée de terre	303.290	37.359
Armée de mer	15.979	5.123
Algérie		
Alger	4.286	3.544
Constantine	1.240	1.333
Oran	1.001	858
Total général	7.439.216	640.787

Pour les articles non signés : P. GODER.

Bonami, paralysé par l'effroi, claquait des dents et balbutiait des mots sans suite. Bouquaille, qui connaissait les localités, cherchait des yeux une issue. Le Sanglier conservait seul tout son ressentiment, toute sa colère.

« Eh bien ! quoi ? dit-il ; il ne s'agit que de mourir... mais non pas sans vengeance ! »

Déjà la porte craquait de toutes parts.

Le fusil à l'épaule, Gorju se plaça devant elle, attendant qu'un éclat de bois lui permit d'ajuster un des assassins.

« La balle pour le premier qui se montrera ! Pour les autres la crosse ! ajouta-t-il d'une voix fermement résolue. »

Tous ces incidents se précipitaient avec une telle rapidité qu'à peine Thérèse, palpitante de terreur, avait eu le temps de jeter un cri.

Un premier jour se fit dans la porte. Gorju entrevit une tête, celle de Jacquemart. Il fit feu.

« Manque ! s'écria presque aussitôt la joyeuse voix de l'artiste, qui, bondissant à travers une plus large brèche, se retrouva face à face avec son huron de l'étang du mont Saint-Jean.

Déjà celui-ci, saisissant par le canon sa longue carabine, s'appretait à s'en servir en guise de massue.

Mais Jacquemart lui braquant en pleine poitrine une paire de pistolets :

« Que mon frère le Jaguar-Subtil abaisse son tomahwak, dit-il de son accent le plus gouaillier, ou bien le Visage-Pâle l'expédiera franco vers les Prairies heureuses, après avoir scalpé sa chevelure. »

Déjà Vauquelin tenait en respect Bouquaille ; déjà Raymond, s'élançant vers le marquis, lui disait d'une voix vibrante d'indignation :

« Un gentilhomme, ah ! monsieur ! Bien que ce soit vous faire trop d'honneur, vous me payerez cher votre part dans cette infamie ! »

Quant à Bonami, plus mort que vil, il avait disparu sous la table.

Grégoire et Jean, les deux domestiques, entrèrent à leur tour, chacun la carabine en arrêt.

Puis enfin Henriette, qui, tout éperdue, se précipita vers Thérèse et l'étreignit dans ses bras.

Thérèse restait complètement maîtresse d'elle-même. Elle avait entendu, compris l'apostrophe adressée à Bayador ; elle dit à Raymond :

« Monsieur de Bussières, pas un mot de plus !... M. le marquis a ma parole.

— Votre parole ? comment ?... »

L'hidalgo releva la tête. Il se crut sauté.

« Monsieur Vauquelin, poursuivit Thérèse, avez-vous fait ce dont nous étions convenus ?

— Assurément ! répondit-il, c'est fait depuis ce matin. Dès la première heure, le tribunal recevait notre

demande en réhabilitation de M. Bridot. Une heure plus tard, je recevais chez moi tous ceux qui ont pu avoir à se plaindre de ton père... à l'exception cependant de ces messieurs, que je m'étais réservés pour ce soir, et qui n'ont vraiment pas de chance. J'ai dit à tous ceux qui se trouvaient à Paris, à tous les autres — écoutez aussi, monsieur Raymond de Bussières, c'est à votre intention surtout que je répète mes paroles. — J'ai dit : Eclairé trop tard sur certains faits, M. Bridot n'a pas eu le temps de réparer, par un testament, bien des maux dont il fut la cause involontaire. Cependant, il m'avait fait connaître ses volontés dernières. N'étant pas revêtues d'une forme légale, il m'a fallu attendre que Mlle Bridot devint majeure pour les exécuter de son libre consentement ; c'est elle-même qui vous convoque et qui vous dit par ma voix : Apportez demain tous vos titres, toutes vos créances, si minimes qu'elles soient, si considérables qu'elles puissent être, et tous les ayants droit seront les bien-venus. La caisse est ouverte.

— Hein ? fit Bouquaille.

— Plait-il ? fit Gorju ; nous allons donc recevoir...

— Oh ! quant à vous, non pas ! se récriait déjà Vauquelin. »

Mais sa pupille l'interrompant :

« Si fait ! ces deux malheureux tout aussi bien que les autres. C'est la ruine qui les a faits ce qu'ils sont. En recouvrant l'aisance, peut-être redeviendront-ils ce

qu'ils étaient, d'honnêtes travailleurs.

— Oh ! oui, oui », s'écrièrent-ils en tombant tous les deux aux genoux de Thérèse, comme pour lui demander pardon.

Elle était debout, le cœur dilaté, le front rayonnant, les yeux levés vers le ciel. On eût dit qu'elle souriait à l'ombre souriante de son père, visible en ce moment pour elle seule.

« Soit ! consentit Vauquelin ; mais ils ne recevront leur argent qu'à bord du navire qui les transportera en Amérique.

— Où mon frère le Jaguar-Subtil s'enrôlera pour tout de bon parmi les Peaux-Rouges ! » ne put se défendre de murmurer à demi-voix Jacquemart.

En ce moment la tête de Bonami reparut tout-à-coup, obséquieuse et souriante.

« Et moi, monsieur, puis-je me présenter à la caisse, et... »

— Oh ! quant à vous, monsieur Bonami, ce serait par trop fort, interrompit Vauquelin, et, du reste, ça ferait double emploi, attendu que les malheureux dont vous avez racheté les titres à vil prix seront remboursés personnellement. Attaquez-les si vous l'osez ! »

L'ex-ayoué eut le redressement, le sifflement du serpent sous le talon qui l'écrase.

« Si je l'oserais ! mais assurément, et je cours de ce pas... »

Nouvelles Diverses.

Toute l'attention va être concentrée, jusqu'à la fin du mois, sur le plébiscite. Le ministre de l'intérieur s'occupe d'envoyer dans tous les départements des agents pour presser l'organisation de comités qui pousseront le plus grand nombre possible d'électeurs au scrutin.

Toutes les prévisions portent au maximum de cinq à six millions de oui pour le plébiscite.

— On a remarqué, ces derniers jours, l'assiduité du sénateur Saint-Paul dans la salle des Pas-Perdus du Corps-Législatif, ses conversations avec les députés; cet arcadien passe pour manœuvrer dans le but d'amener un accord entre MM. Rouher et Emile Ollivier.

— La *Correspondance Havas* apprend que les quatre députés de la Sarthe, qui sont: MM. le marquis de Talhouët, Haentjens, prince de Beauveau et Leret d'Aubigny, se proposent de faire distribuer par la poste, à leurs frais, un bulletin de vote à chaque électeur de leur circonscription, afin d'éviter toute intervention, même indirecte, de l'administration dans le vote plébiscitaire.

— Nous lisons dans le *Figaro*: L'Empereur a trouvé lui-même le meilleur moyen d'expliquer aux huit millions d'électeurs la signification du plébiscite.

Il écrit une lettre à chacun d'eux, une lettre personnelle, que la poste apportera au domicile même de l'électeur.

Il va sans dire que cette lettre sera imprimée. Ce n'est pas l'imprimerie impériale, mais M. H. Plon, le typographe-éditeur des *Œuvres de Napoléon III*, qui en a reçu la commande.

C'est donc une communication d'homme à homme, qui n'aura pas le caractère d'un acte public.

— Tandis que M. Gustave Lambert ne peut réussir en France à trouver les fonds nécessaires pour une expédition au pôle Nord, le *Times* nous apprend que le gouvernement américain va accorder une somme de 100,000 dollars au capitaine Hall pour qu'il fasse une nouvelle expédition au pôle Arctique.

— Un assassinat atroce vient d'être commis à Pontoise.

Un provincial, le nommé Jean Bon, et toute sa famille, ont été assassinés dans les environs de Paris, découpés en morceaux et expédiés dans plusieurs caisses.

Leurs restes ont été découverts boulevard Richard-Lenoir.

On dit que M. Tardieu sera chargé de l'autopsie.

M. DU PUYPARLIER EN ANGLETERRE.

S'évader est bien, mais quand on s'évade, on va quelque part. Il s'agissait de retrouver M. du Puyparlier. Nous ne parlons pas, bien

entendu, de la police aliéniste; sa victime lui avait échappé, et elle se tenait coi. C'était à la presse, qui avait suivi avec tant d'intérêt ces curieux débats, à suivre son client à sa fugue de l'audience, et à ne le point perdre de vue.

Mais ce n'était point chose si facile. Le fou avait pris les mêmes précautions que l'homme le plus sensé; et ce n'a point été sans peine que nous avons remis la plume sur notre ex-aliéné.

M. du Puyparlier est à Londres. Aussitôt après sa mémorable évasion, il s'était rendu chez un de ses amis, y était resté deux heures, avait improvisé un déguisement, puis il avait pris le chemin de fer, traversé la mer et touché le sol anglais.

Là, il se tint pendant trois jours aussi tranquille, aussi calme que possible.

Vendredi, à 4 heures, le télégraphe, qui ne se doutait guère de sa complicité, apportait à la famille une dépêche envoyée de Paris par un ami et contenant ces quelques mots:

« Bonnes nouvelles reçues, lettre demain. » Hier matin la lettre annoncée arrivait.

Tout allait bien. M. du Puyparlier aspirait à pleins poumons l'air de la liberté; son dessein est celui-ci. Il va se confier de son propre mouvement à l'examen de deux médecins aliénistes anglais. Et au bout de deux mois, quand ceux-ci auront constaté qu'il jouit de toutes ses facultés intellectuelles, il reviendra à Paris et poursuivra les médecins qui ont certifié sa folie. Assez bien combiné, n'est-il pas vrai? pour un fou incurable.

Un détail curieux: il paraît que le parquet avait eu l'intention, au moins étrange, de poursuivre l'avoué de M. du Puyparlier comme complice de son évasion.

Or, M. du Puyparlier a tout fait par lui-même; seul, il a conçu son plan, seul il l'a mis à exécution.

Mais s'il y a responsabilité quelconque, est-ce que d'aventure on ne pourrait pas demander à certain fonctionnaire s'il n'a pas rencontré M. du Puyparlier dans la salle des Pas-Perdus, et ne s'est pas contenté de rentrer à l'audience en annonçant sa fuite aux gardiens.

Gageons qu'il ne sera pas répondu à cette question.

Quoi qu'il en soit, M. du Puyparlier est tranquillement installé à Londres, et ce qui étonnera beaucoup messieurs de la Faculté, c'est que le fou s'occupe de rassembler des détails fort intéressants sur la façon dont nos voisins d'outre-Manche entendent la médecine aliéniste.

La comparaison sera curieuse. C'est d'avance un succès assuré.

Chronique Locale et de l'Ouest.

Pâques, la plus grande fête de l'Eglise, est toujours célébrée dans notre ville avec cet

éclat que le culte catholique seul sait donner à ses solennités. Tout du reste semble se prêter par un concours admirable à la célébration des mystères religieux: les arts, le talent et le bon vouloir. Les arts, par la richesse des ornements que l'on déploie en ces grands jours; le talent et le bon vouloir, par le concours que chacun apporte avec un religieux empressement pour donner plus d'éclat aux cérémonies.

Dimanche, des artistes de mérite et des amateurs d'un savoir incontestable s'étaient partagés entre les diverses paroisses de Saumur et ont puissamment embelli la pompe des offices, dans les églises de Nantilly et de Saint-Pierre. A Nantilly, c'était M. Meyer, avec les élèves de l'Ecole mutuelle; à Saint-Pierre, M. Brück, que Saumur regrette toujours, s'était joint aux enfants qu'a formés M. l'abbé Germond. A vêpres, M. Brück chantait avec une jeune amateur, qui conduit admirablement sa voix et semble se jouer des difficultés.

A la grand'messe, le *Kyrie* a ravi, puis le *Gloria*, le *Sanctus*, l'*O Salutaris*, ont charmé; charmé, oui, c'est bien le mot; il rend hommage, sans réserve, au mérite des exécutants; mais, pour quelques-uns, cette musique paraissait trop peu religieuse, elle ne portait pas assez au recueillement.

Nous aurons avant peu:

- 1° Le vote sur le plébiscite;
- 2° Les élections de tous les conseils municipaux;
- 3° Les élections triennales aux conseils généraux;
- 4° Les élections triennales aux conseils d'arrondissement.

L'administration vient de prendre, en matière de contrôle et de surveillance des chemins de fer, une mesure d'intérêt général que le public saura apprécier.

Il n'est pas de voyageur, à coup sûr, qui n'ait été victime de cette petite malice qui consiste à s'emparer furtivement d'une place occupée dans un compartiment et laissée momentanément libre par son possesseur qu'un motif quelconque a forcé de descendre de wagon en arrivant en gare.

En pareil cas, jusqu'à ce jour, les chefs de gare aussi bien que les commissaires de surveillance administrative étaient bien souvent embarrassés pour faire droit aux réclamations du voyageur dépossédé de sa place et n'avaient à invoquer aucune disposition réglementaire applicable à un fait de cette nature.

D'après les prescriptions récemment mises en vigueur, tout voyageur descendant de wagon et y remontant qui trouvera sa place occupée, devra requérir soit l'intervention du chef de gare, soit du commissaire de surveillance. Le droit du voyageur à requérir sa place pourra être établi soit par

l'indication d'un objet à lui appartenant qu'il aura laissé sur la banquette, soit par le témoignage des personnes occupant le même compartiment.

Dans le cas où, sur l'injonction du chef de gare ou du commissaire de surveillance, la personne occupant indûment une place se refuserait à la céder au réclamant, procès-verbal serait immédiatement dressé contre le récalcitrant et transmis à qui de droit.

Une autre bonne innovation vient, dit-on, d'être faite par la Compagnie du chemin de fer d'Orléans.

L'administration a ordonné sur toutes ses lignes l'installation de cabinets inodores dans le fourgon des bagages; ces cabinets seront situés au milieu et à l'extrémité du fourgon; à droite et à gauche se trouveront deux stalles isolées par des portes. A chaque station, quelque courte qu'elle soit, une personne indisposée aura le droit de requérir le chef du train et de se faire conduire au fourgon des bagages.

Nous applaudissons à cette amélioration si vivement désirée jusqu'à présent.

Pour chronique locale et nouvelles diverses: P. GODET.

Dernières Nouvelles.

Quelques journaux ont parlé d'une proclamation prochaine de l'Empereur au peuple français.

La nouvelle n'a rien d'in vraisemblable, puisque l'Empereur, en proposant le plébiscite, s'adresse à la nation. Nous croyons savoir, en outre, que cette proclamation est dès à présent arrêtée dans sa teneur générale et qu'elle est empreinte d'un sentiment très-élevé et très-libéral.

Les adhésions arrivent de toutes parts au comité central du plébiscite. Plusieurs villes de province se préparent à faire à son appel la meilleure des réponses, en organisant des comités d'action. Bordeaux, notamment, est déjà à l'œuvre.

Les nouvelles sur le résultat de la dernière réunion du centre gauche, sont confirmées.

On n'a pu se mettre d'accord sur une ligne de conduite commune dans la question du plébiscite.

En conséquence, le centre gauche n'interviendra en rien à titre collectif dans la campagne plébiscitaire, chacun de ses membres demeurant d'ailleurs libre de ses actions.

Nous apprenons la mort de M^{me} la duchesse de Berri.

Pour dernières nouvelles: P. GODET.

Parmi les gravures remarquables que l'*Univers illustré* contient dans son numéro de cette semaine, nous citerons: La Manifestation

— Faites, monsieur. Mais je crois devoir vous en avertir, M. le procureur impérial aura connaissance de votre rôle en tout ceci. Il vous connaît déjà... il a même en ce moment, me disait-il l'autre jour, à vous causer de quelque autre affaire. Allez le voir... ne vous gênez pas. Nous n'avons plus à craindre le scandale. »

Bonami fit une piteuse grimace, et s'éclipsa comme par enchantement.

Vauquelin se retourna vers sa pupille et conclut ainsi:

« Thérèse, ma pupille, je dois te rendre compte de ma gestion. Ce sera bientôt fait. Ton père m'avait confié à peu près trois millions. Tant que j'ai été ton tuteur, je les ai employés à l'achat de la terre et du trois pour cent. Depuis quelques heures que je suis devenu ton père, je les ai convertis en actions sur l'estime des honnêtes gens. »

Il lui tendait les bras, elle s'y jeta tout en lui confirmant ce titre de père qu'il venait si légitimement de s'attribuer lui-même.

Puis, passant dans ceux d'Henriette, mais s'adressant à Jacquemart:

« Monsieur Jacquemart, il faudra que vous me fassiez un rabais sur notre portrait: me voilà maintenant aussi peu fortunée que vous. »

— Quoi! s'écria tout-à-coup Raymond avec un involontaire élan de joie, il ne vous reste plus rien! rien!...

— Si fait, interrompit Vauquelin, ce que nous lui laisserons... mais le plus tard possible. »

Bayador n'avait pu se contenir non plus. Seulement, c'était un mouvement de dépit qui venait de lui échapper.

« Ah! c'est juste, dit Thérèse, j'oubliais M. le marquis. Il a ma parole, et... »

— Je vous la rends, mademoiselle, interrompit l'hidalgo; non parce que vous vous êtes si généreusement appauvrie, mais parce que je m'aperçois enfin que je ne suis pas le préféré de votre cœur. A demain, monsieur de Bussières, à demain! »

Et, tout fier de s'en tirer par une fanfaronnade à l'espagnole, il s'empressa de sortir.

« Monsieur Raymond, dit Thérèse, ce duel n'aura pas lieu... »

— Il compromettrait notre fille, ajouta vivement Henriette.

— Madame, répondit-il avec un respectueux salut à l'adresse de Thérèse, ou je me trompe fort, ou, dès demain, ma mère ira vous en demander mon pardon. »

CHAPITRE XII.

CONCLUSION.

Le surlendemain, tous les journaux, grands et petits, répétaient ces deux faits divers:

Premièrement, la réhabilitation de feu Bridot; et ce

fut à qui payerait son juste tribut d'admiration à l'héroïque sacrifice de Thérèse.

Deuxièmement, un duel dans les environs de Trouville, entre le comte Raymond de Bussières et le marquis de Bayador. Ce dernier avait eu la mâchoire fracassée par une balle qui, sans péril pour ses jours, le défigurait à tout jamais.

Deux heures après cette rencontre, la mère de Raymond rentrait, non sans une émotion profonde, au château de Bussières.

Thérèse, qui l'avait aperçue venir, s'empressa au-devant d'elle.

Appuyée sur son bras, la vieille comtesse arriva au salon.

Henriette et son mari ne tardèrent pas à s'y rendre.

« Monsieur Vauquelin, madame, dit la vénérable douairière, j'ai l'honneur de vous demander, pour mon fils le comte Raymond de Bussières, la main de Mlle Thérèse Bridot, votre fille adoptive. »

— Moi! s'écria Thérèse en parvenant à contenir un premier élan de joie, moi, sa femme!... Oh! mais non! c'est impossible! Il y aura toujours entre nous... »

— Thérèse, interrompit la vieille comtesse, il ne reste plus rien à Mlle Bridot de son fatal héritage. Les taches s'en sont allées avec les millions. C'est moi-même qui viens ici chercher ma fille. »

Il y eut un silence.

Puis, Thérèse, avec un douloureux effort, mais avec une fermeté résolue:

« Non! répondit-elle, non! Je dois expier... Je me consacre à Dieu! »

— Thérèse, intervint Henriette, Dieu est partout, dans le monde aussi bien que dans le cloître, et la charité...

— Laissez, interrompit la comtesse de Bussières; je comprends et j'aime ce renoncement, cette pudeur de l'âme. N'insistons pas aujourd'hui. Mon fils part demain pour Rome. Il ne reviendra que dans six mois. J'espère qu'en son absence Thérèse n'oubliera pas sa vieille amie qui lui tend la main. »

Six mois après, Raymond et Jacquemart débarquaient à Marseille.

La vieille douairière était venue au-devant de son fils.

Avec elle, M. et Mme Vauquelin.

Avec eux, Thérèse.

« Raymond, lui dit sa mère, nous l'amenons la fiancée, la femme. »

— Eh! allons donc! pensa Jacquemart. Ça n'a pas été sans peine. Mais, c'est égal, si j'ai jamais des enfants, je ne leur laisserai que des millions bien acquis. Et encore avant l'argent, l'honneur... et le bonheur. Ainsi veut le Grand-Esprit! »

Ch. DESLYS.

des femmes aux houillères du Creuzot ; une Nouvelle route dans le canton des Grisons ; Modes de Paris ; Portrait de M. Ambroise Tardieu, professeur à la Faculté de médecine ; Manifestation des étudiants en médecine, au cours de M. Tardieu ; une Fantasia en Egypte ; la Station de Sherman sur le chemin de fer du Pacifique, etc., etc., sans parler du rébus et des problèmes d'échecs. — *L'Univers illustré* est le recueil par excellence du journal de la famille et offre en outre en ce moment à ses abonnés de MAGNIFIQUES PRIMES ENTIÈREMENT GRATUITES dont l'attrait vient encore s'ajouter à celui du journal lui-même.

ABONNEMENTS POUR PARIS ET LES DÉPARTEMENTS. — Un an, 20 fr. ; six mois, 10 fr. ; trois mois, 5 fr.

Administration : passage Colbert, 24.

Santé à tous par la douce *Revalésière du Barry*, qui guérit, sans médecine, ni purge, ni frais, les dyspepsies, gastrites, gastralgies, glaires, vents, aigreurs, acidités, pituites, nausées, renvois, vomissements, constipation, diarrhée, dissenterie, coliques, toux, asthme, étouffements, oppression, congestion, névrose, insomnies, mélancolie, diabète, faiblesse, phthisie, fluxions et tous désordres de la poitrine, gorge, haleine, voix, des bronches, vessies, foie, reins, intestins, muqueuse, cerveau et sang. 72,000 cures, y compris celles de S. S. le Pape, le duc de Pluskow, Mme la marquise de Bréhan, etc., etc. — Six fois plus nourrissante que la viande sans échauffer, elle économise 50 fois son prix en médecine. — En boîtes : 1/4 kil., 2 fr. 25 ; 1/2 kil., 4 fr. ; 1 kil., 7 fr. ; 6 kil., 32 fr. ; 12 kil., 60 fr. — La *Revalésière chocolatée* rend appétit, digestion, sommeil, énergie et chairs fermes aux personnes et aux enfants les plus faibles et nourrit dix fois mieux que la viande et que le chocolat ordinaire sans échauffer.

En boîtes de 12 tasses, 2 fr. 25 ; de 576 tasses 60 fr., ou environ 10 c. la tasse. — Envoi contre bon de poste. — Dépôt à Saumur, chez MM. TEXIER, place de la Bi-lange, COMMON, rue St-Jean, GONDRAND, rue d'Orléans, et chez les pharmaciens et épiciers. — DU BARRY ET Co., 26, place Vendôme, Paris. (452)

Marché de Saumur du 16 avril.

Froment (l'h.) 77 k. 18 60	Graine trèfle 50	—	—
2 ^e qualité. 74 17 88	— luzerne 50	—	—
Seigle 75 12	Foin (charr.) 780	90	—
Orge 65 12	Luzerne — 780	75	—
Avoine 50 11	Paille — 780	46 80	—
Fèves 75 13	Amandes 50	—	—
Pois blancs 80 40	— cassées 50	—	—
— rouges 80 40	Cire jaune. 50	190	—
Graine de lin. 70 27	Chanvre tillé	—	—
Colza 65 29	(52 k. 500) — à —	—	—
Chenevis 50 24	Chanvre broyé	—	—
Huile de noix 50 k. 70	Blanc	—	—
— chenevis 50 44	Demi-couleur	—	—
— de lin 50 86	Brun	—	—

COURS DES VINS.

BLANCS (2 hect. 30).		
Coteaux de Saumur, 1869.	1 ^{re} qualité	140 à 160
Id.	2 ^e id.	100 à 120
Ordin., env. de Saumur 1869,	1 ^{re} id.	50 à 60
Id.	2 ^e id.	45 à 50
Saint-Léger et environs 1869,	1 ^{re} id.	45 à 50
Id.	2 ^e id.	40 à 45
Le Puy-N.-D. et environs 1869,	1 ^{re} id.	40 à 45
Id.	2 ^e id.	35 à 40
La Vienne, 1869.	1 ^{re} id.	32 à 38
ROUGES (2 hect. 20).		
Souzay et environs 1869.	1 ^{re} qualité	80 à 100
Champigny, 1869.	1 ^{re} qualité	150 à 200
Id.	2 ^e id.	100 à 150
Varrains, 1869.	1 ^{re} qualité	80 à 100
Bourgueil, 1869.	1 ^{re} qualité	110 à 125
Id.	2 ^e id.	90 à 100
Restigny 1869.	1 ^{re} id.	90 à 100
Chinon, 1869.	1 ^{re} id.	75 à 90
Id.	2 ^e id.	60 à 75

P. GODET, propriétaire-gérant.

L'Echo Saumurois est désigné pour l'insertion des Annonces judiciaires et des Actes de société.

Tribunal de Commerce de Saumur.

FAILLITE RONDEAU.

Les créanciers de la faillite de M^{lle} Rondeau, marchande aux Rosiers, sont invités à se présenter le mercredi vingt-sept avril courant, à midi, en la chambre du conseil du tribunal de commerce, à l'effet de recevoir le compte définitif du syndic.

Le greffier du Tribunal, (555) Ch. PITON.

Tribunal de Commerce de Saumur.

FAILLITE RAEDLÉ.

Aux termes d'un jugement rendu par le tribunal de commerce de Saumur, le quinze avril mil huit cent soixante-dix, le sieur Raedlé, horloger à Saumur, a été déclaré en état de faillite ouverte.

M. Thoreau, négociant à Saumur, a été nommé juge-commissaire, et M. Poulet, avoué à Saumur, syndic provisoire de ladite faillite.

Le Greffier du Tribunal, (154) Ch. PITON.

Administration des Domaines.

MINISTÈRE DE LA GUERRE.

VENTE

CHEVAUX RÉFORMÉS

Provenant de l'École impériale de cavalerie de Saumur.

Le samedi 23 avril 1870, à deux heures du soir, sur la place du Chardonnet, il sera procédé, par M. le Receveur des Domaines à Saumur, à la vente aux enchères publiques de quinze chevaux réformés provenant de l'École de cavalerie.

La vente aura lieu au comptant, plus 5 p. 0/0, pour frais de timbre et d'enregistrement.

Saumur, le 18 avril 1870. Le Receveur des Domaines, (155) ROBERT.

SERVICE DES SUBSISTANCES MILITAIRES.

ACHAT DE DENRÉES

Le samedi 23 avril 1870, il sera procédé, à une heure du soir, à l'adjudication publique, sur soumissions cachetées, d'une fourniture de denrées fourragères à livrer dans le magasin militaire de la place de Saumur.

L'instruction et le cahier des charges relatifs à cette adjudication sont déposés dans les bureaux de la Sous-Intendance militaire (levée Notre-Dame), où le public sera admis à en prendre connaissance.

A CÉDER

Pour cause de cessation de commerce,

MAGASIN DE LINGERIE

Rue du Puits-Neuf, 21.

BELLE CLIENTELLE.

S'adresser à M^{lle} MÉGNET et DUVEAU. (122)

A VENDRE

VOITURE, CHEVAL ET HARNAIS
Petite rue St-Pierre, 18.

A VENDRE

L'herbe sur pied de 67 ares 75 centiares d'un pré, situé au canton de la Maremaillet, à Saumur.

Le paccage est ouvert dès aujourd'hui.

S'adresser à M. GIRARD, de St-Vincent. (110)

A LOUER

Pour la St-Jean,
UNE JOLIE

MAISON BOURGEOISE

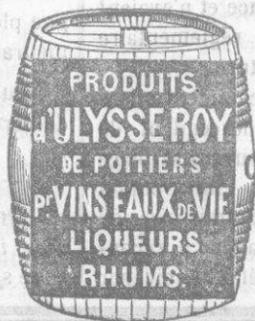
rue Beaurepaire,
Composée de 10 pièces environ, cour et jardin.
S'adresser au bureau du journal.

On demande une apprentie pour les modes et la lingerie.

S'adresser au bureau du Journal.

PAPIER WLINSI

Vingt années de succès attestent l'efficacité de ce puissant dérivatif, recommandé par les premiers médecins, pour la guérison rapide des Rhumes, Irritations de Poitrine, Maux de Gorge, Rhumatismes, Douleurs. Une, ou deux applications suffisent, et ne causent qu'une simple démangeaison. 1 fr. 50 la boîte de 10 feuilles, dans toutes les Pharm.



GLUTEN-VÉRON
Potage breveté
ROY & BERGER
de Poitiers.

Quai de Limoges, 157, à Saumur.
RIELLANT,
Dentiste.

A VENDRE

OU A LOUER
UNE MAISON
Située à Saumur, rue du Champ-de-Foire.

Occupée actuellement par l'administration des Pompes funèbres. Vaste cour, remise à huit voitures et écurie à quatre chevaux.

Entrée en jouissance au 1^{er} janvier 1870.

S'adresser à M. MONMUSSEAU, propriétaire à Nantilly. (163)

A LOUER

Pour la Saint-Jean prochaine,
UNE BOUTIQUE

CHAMBRE, CAVE ET GRENIER,

Située place Saint-Pierre.
S'adresser à M. BONNEAU, rue de l'Hôtel-de-Ville, n° 7. (29)

EAU DENTIFRICE
PERFECTIONNÉE DU DOCTEUR
J.V. BONN
Fournisseur breveté de S. M. l'Impératrice
Ces produits sont vendus 40 pour cent moins cher que les produits analogues ; au point de vue du parfum et des propriétés, ils ne le cèdent en rien aux spécimens les plus renommés, si même ils ne les surpassent.
Chez les Coiffeurs et Parfumeurs. — Paris, Province, Étranger.
GROS, DÉTAIL, 44, rue des Petites-Écuries, PARIS.

CHARBONS DE BOIS,
CHARBONS DE TERRE ANGLAIS ET FRANÇAIS, COKE,
Ardoises.

E. FORGE FILS,

Quai de Limoges, à Saumur,

A un dépôt de charbons de bois, pour usages domestiques et industriels.

Ces charbons, extraits de bois essence chêne, ayant 17 années au minimum et toujours fabriqués par les mêmes ouvriers, sont de premier choix, d'une qualité régulière et économique.

Afin de donner plus de sécurité aux acheteurs, M. Forge ne fera subir à ces charbons aucune manutention. Les ventes et livraisons se feront par sacs de 50 kil. nets, tels qu'il les recevra du producteur. (152)

LE VERT
DE LA PRAIRIE PONNEAU

SERA OUVERT LE JEUDI 5 MAI 1870.

Les personnes qui désirent mettre des chevaux dans cette prairie s'adresseront au château de l'Île Ponneau ou, sur la prairie, au garde.
Prix pour un mois : 30 francs et 2 fr. pour le garde.
On paiera en entrant. (151)

HERNIES PROLAPSUS
ET MALADIES DE LA VESSIE.

Ces désolantes infirmités, longtemps réputées incurables, sont depuis plusieurs années déjà, promptement et radicalement guéries, par le NEPTUNIDE ROUILLE (extrait de plantes marines). — Renseignements gratuits, en écrivant à M. ROUILLE, pharmacien de 1^{re} classe, aux Sables-d'Olonne (Vendée). (157)

QUINA LAROCHE

MÉDAILLE D'OR
PRIME DE 16,600 fr.

ELIXIR reconstituant et fébrifuge (extrait complet des 3 quinquinas rouge, jaune et gris). Bien supérieur aux Vins et Sirops. — Anémie, gastralgie, chlorose, débilité, fièvres et suites de fièvres.
PARIS, 15, rue Drouot, — et à SAUMUR, dans toutes les pharmacies.

RENTES ET ACTIONS au comptant.	BOURSE DU 16 AVRIL.			BOURSE DU 18 AVRIL.		
	Dernier cours.	Hausse.	Baisse.	Dernier cours.	Hausse.	Baisse.
3 pour cent 1869	74	40	10	74 45	45	10
4 1/2 pour cent 1852	102 75	25	10	103	25	10
Obligations du Trésor	494	10	10	494	10	10
Ville de Paris 1869	360 50	2 50	10	361 50	10	10
Banque de France	2815	10	10	2825	10	10
Crédit Foncier (estamp.)	1295	12 50	5	1310	15	10
Crédit Foncier colonial	100	10	10	100	10	10
Crédit Agricole	630	10	10	632 50	2 50	10
Crédit industriel	665	10	5	665	10	10
Crédit Mobilier (estamp.)	265	10	10	272 50	7 50	10
Comptoir d'esc. de Paris	700	2 50	10	697 50	10	2 50
Orléans (estampillé)	986 25	6 25	10	977 50	11 25	10
Nord (actions anciennes)	1177 50	2 50	10	1182 50	5 10	10
Est	612 50	10	5	616 25	3 75	10
Paris-Lyon-Méditerranée	1038 75	6 25	10	1040	1 25	10
Midl.	650	10	10	652 50	2 50	10
Ouest	606 25	6 25	10	605	10	1 25
Charentes	491 25	1 25	10	490	10	1 25
Vendée	100	3	10	100	10	10
C ^{ie} Parisienne du Gaz	1755	10	22 50	1677 50	22 50	10
Canal de Suez	300	5	10	306 25	6 25	10
Transatlantiques	201 25	1 25	10	200	10	1 25
Cable transatlantique	400	10	10	400	10	10
Compagnie immobilière	175	10	10	176 25	1 25	10
Emprunt italien 5 0/0	55 25	10	10	56 05	80	10
Autrichiens	793 75	3 75	10	805	11 25	10
Sud-Autrich.-Lombards	425	10	10	426 25	8 75	10
Victor-Emmanuel	100	10	10	100	10	10
Crédit Mobilier Espagnol	450	6 25	10	452 50	2 50	10
Est-Hongrois	315	10	10	315	10	10
Foncier autrichien	1072 50	5	10	1085	7 50	10

OBLIGATIONS 3 p. 0/0, garanties par l'État, remboursables à 500 fr.

Nord	351	10	10	351	10	10
Orléans	341	10	10	343	10	10
Paris-Lyon-Méditerranée	340 50	10	10	335	10	10
Ouest	340	10	10	339 25	10	10
Midl.	338 25	10	10	339	10	10
Est	341	10	10	346	10	10

Saumur, P. GODET, imprimeur.

Certifié par l'imprimeur soussigné.

Vu par nous, Maire de Saumur, pour légalisation de la signature de M. Godet.

Hôtel-de-Ville de Saumur, le